

## EN BREF

**Les nommés du prix Marcel Duchamp**

**PARIS** ■ Gilles Fuchs, président de l'Adiaf (Association pour la diffusion internationale de l'art français), a annoncé le 16 février le nom des quatre artistes sélectionnés pour le prix Marcel Duchamp 2012. Il s'agit de Valérie Favre (1959), représentée par la galerie Jocelyn Wolff, de Dewar et Gicquel (1976 et 1975), soutenus par la galerie Loevenbruck, de Bertrand Lamarche (1966), chez la galerie Poggi, et de Franck Scurti (1967), représenté par la galerie Michel Rein.

**Les femmes du 4<sup>e</sup> étage**

**CHELLES** ■ Diplômée de l'Ensb, à Paris, elle exposait dans le cadre de « Soudain, déjà 2001-2011 » (oct. 2011-janv. 2012), une vidéo réalisée à Bangkok, dans un quartier dont les habitants, menacés d'expulsion, interprétaient depuis leurs fenêtres, en guise de rébellion, une extraordinaire partition lumineuse. Dans la lignée de son attachement aux formes de vie des communautés, Bertille Bak, pour sa vidéo *Ô Quatrième* (2012) présentée au centre d'art Les Églises, à Chelles, a immiscé la caméra au sein de la congrégation religieuse des Sœurs aînées. Elle en restitue l'élévation physique de ses membres par palier, en fonction de leur avancée en âge, jusqu'au 4<sup>e</sup> étage du

bâtiment qui l'abrite.

→ Les Églises, centre d'art, rue Éterlet, 77500 Chelles tél. 01 64 72 65 70. Jusqu'au 18 mars.

**Des pratiques artistiques de l'archive**

**NICE** ■ C'est sous le titre paradoxal de « L'Institut des archives sauvages » qu'ont été réunis au centre d'art de la Villa Arson, à Nice, les systèmes d'archivage propres à une trentaine d'artistes, des échantillons de cendre de Silvie & Chérif Defraoui au bureau *A Fax Transmission from* : Oct. 21 de Mike Kelley. Mais la définition s'étend aussi aux modules d'attente de Tatiana Trouvé ou de Julien Prévieux (*Have a Rest*), sans oublier le beau sol en briques de plastique recyclé de Dan Peterman.

→ « L'Institut des archives sauvages », Villa Arson, 20, av. Stephen-Liégeard, 06100 Nice, tél. 04 92 07 73 73. Jusqu'au 28 mai.

**5<sup>e</sup> Prix MAIF pour la Sculpture**

**PARIS** ■ Les candidats souhaitant concourir à la 5<sup>e</sup> édition du prix MAIF pour la sculpture peuvent faire parvenir leur dossier avant le 31 mai. Le jury désignera en juin les cinq artistes qui devront alors réaliser une maquette à l'échelle 1 de leur concept. Le projet du lauréat, qui sera annoncé en septembre, fera l'objet d'un tirage en bronze en deux exemplaires. Antoine Dorotte a remporté le prix de la quatrième année.

→ [www.maif.fr/prix-sculpture](http://www.maif.fr/prix-sculpture)